CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E171025** **VALABLE JUSQU'AU** **20/11/2027**

ÉDITÉ LE **06/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/08/2017
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 13/06/2023
Capital : 150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 2017B00966

Siret : **832 555 791 00017**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 4602630-0
Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75480505
Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75480505
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **BELIN CHAUFFAGE**

10 SENTIER D'ESPAGNE
54700 JEZAINVILLE

Téléphone : 06 61 71 54 85 **Fax :**
Portable : 06 61 71 54 85

Site Internet : /belin-chauffage.com/
E-mail : contact@belin-chauffage.com

Responsabilité légale :
BELIN FREDERIC GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/11/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	05/12/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/11/2025
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	23/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	05/12/2023
o Poêle ou insert bois	05/12/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	30/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	30/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	23/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/11/2026 09:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.